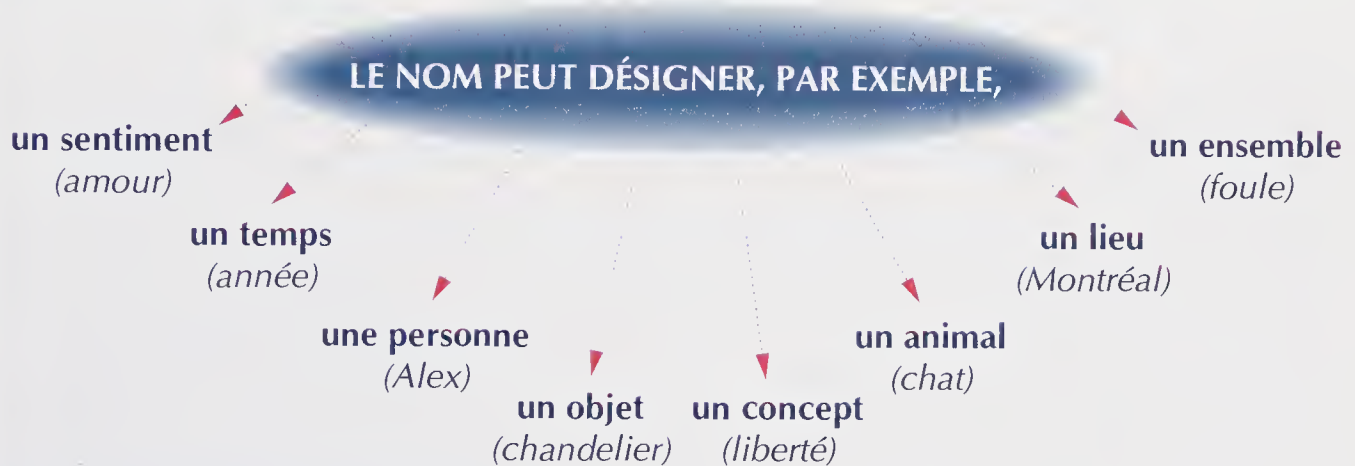


## LA DÉFINITION

Le mot « nom » vient du latin *nomen* qui signifie « terme ».

## DÉFINITION SÉMANTIQUE

Le nom désigne une réalité concrète ou une notion abstraite.



## DÉFINITION SYNTAXIQUE

Le nom est le noyau du **GN**. Il ne peut pas être effacé de ce groupe.

*Cette grande aventure a duré deux mois.*

(Je ne peux pas dire : \**Cette grande aventure a duré deux mois.*)

Il commande l'accord en genre et en nombre des éléments du **GN**<sup>1</sup>.

*Cette grande aventure* (fém. sing.)

Il est généralement précédé d'un déterminant sauf dans quelques cas. (Voir la page 87.)

Il peut être enrichi de compléments (*l'aventure de ma vie*).

Il peut exercer les fonctions sujet, complément ou attribut. (Voir la page 53.)

1. L'élision du déterminant « le/la » et l'emploi du déterminant possessif masculin devant un nom commençant par une voyelle peuvent parfois entraîner des erreurs d'accord dans le **GN**.

- *l'autobus* → masculin ou féminin ?  
*autobus* est masculin → *un grand autobus*
- *son épaule* → masculin ou féminin ?  
*épaule* est féminin → *une épaule fracturée*

En cas de doute, il faut recourir au dictionnaire.

## DÉFINITION MORPHOLOGIQUE

Le nom a un genre (masculin ou féminin).

Il peut varier en nombre.

Il peut être formé d'un mot (forme simple).

Il peut être formé de plusieurs mots (forme complexe)<sup>1</sup>.

Dans un nom composé, les mots peuvent être liés ou non par un trait d'union.

▶ *un trophée, une activité*

▶ *les trophées*

▶ *tableau, amitié*

▶ *garde-robe*

▶ *avant-bras* (partie précise du bras)

▶ *pomme de terre* (légume)

+ •  
1 2 3 4 5

### Comment peut-on reconnaître le nom ?

- En observant la présence du déterminant qui l'accompagne dans la plupart des cas.

▶ *tes parents, aucun son*

- En utilisant les manipulations syntaxiques suivantes :

– le remplacement (possible) par un autre nom,

*Ce **médecin** aime les **arts**.*

Je peux remplacer les noms *médecin* et *arts* par un autre nom.

*Ce **garçon** aime les **sports**.*

– l'effacement (impossible).

*Ce **médecin** aime les **arts**.*

(Je ne peux pas dire : \**Ce **médecin** aime les **arts**.*)

## LES SENS DU NOM

+ •  
1 2 3 4 5

Du point de vue du sens, on distingue :

- les noms communs et les noms propres ;
- les noms individuels et les noms collectifs ;
- les noms concrets et les noms abstraits ;
- les noms animés et les noms inanimés ;
- les noms humains et les noms non humains ;
- les noms comptables et les noms non comptables.

▶ *voiture, Europe*

▶ *sœur, groupe*

▶ *crayon, euphorie*

▶ *loup, cahier*

▶ *peintre, chevreuil*

▶ *fleur, prudence*

Ces distinctions seront utiles pour établir les règles d'accord du nom et pour choisir le pronom qui devra remplacer le nom si on désire le pronominaliser<sup>2</sup>.

1. Le nom composé désigne une seule réalité.

*Notre-Dame-de-l'Île-Perrot* est un nom composé désignant une ville.

*Chambre froide* est un nom composé désignant une pièce.

2. Voir « La pronominalisation » à la page 7.

## LE NOM COMMUN ET LE NOM PROPRE

**SI** le nom désigne un être, une espèce, une idée ou une chose en général (*parent, vie*)

**et SI** ce nom peut être accompagné d'un déterminant (*le loup, quelques opinions, des garde-boue*)

**et SI** ce nom commence par une minuscule<sup>1</sup> (*le bouleau, ton idée*),

**ALORS**, c'est un nom commun.

**Remarque :** On note parfois l'absence du déterminant devant le nom dans certaines tournures (*Viens nous voir **dimanche** prochain.*) ou dans certaines expressions (*prendre **froid**, plier **bagages***). (Voir la page 87.)

**SI** le nom désigne un être ou une chose dont l'ensemble des caractéristiques en font un être ou une chose unique (*Alain, les Roy, le mont Saint-Hilaire, Pâques, Jupiter*)

**et SI** ce nom commence par une majuscule (*Angèle, Noël, Trois-Rivières, Jean-François*),

**ALORS**, c'est un nom propre.

**Remarque :** Le nom propre est souvent accompagné d'un déterminant (*le Québec, la France, le Parlement*). Mais on dira *Cuba, Haïti, Montréal*.

## LE NOM INDIVIDUEL ET LE NOM COLLECTIF

**SI** le nom désigne des choses ou des êtres pris en particulier (*cette femme, Anne-Marie, une bicyclette, mon Nintendo, Thetford Mines*),

**ALORS**, c'est un nom individuel.

**SI** le nom désigne un groupe ou un ensemble d'êtres ou de choses (*la meute, la foule*),

**ALORS**, c'est un nom collectif.

**Remarque :** Le verbe qui a pour sujet un nom collectif suit une règle d'accord particulière. (Voir la page 194.)

1. Le nom commun peut s'écrire avec une majuscule lorsqu'il est placé en début de phrase :  
***Soldats**, garde-à-vous !*

## LE NOM CONCRET ET LE NOM ABSTRAIT

**SI** le nom désigne un être ou une chose, que l'on peut percevoir par l'un des cinq sens (*mon ami, la rose, du velours, le vent*),

**ALORS**, c'est un nom concret.

**SI** le nom désigne un état, un sentiment, une valeur, une qualité (*du bonheur, l'amour, le respect, l'éducation*),

**ALORS**, c'est un nom abstrait.

## LE NOM ANIMÉ ET LE NOM INANIMÉ

**SI** le nom désigne une personne ou un animal (*Martine, ta grand-mère, le lion*)

**et**  
**SI** ce nom peut varier en genre<sup>1</sup> (*ton grand-père → ta grand-mère, le lion → la lionne, un conducteur → une conductrice*),

**ALORS**, c'est un nom animé.

**SI** le nom désigne une chose, un état, un sentiment, une valeur ou une qualité (*voir Le nom concret et le nom abstrait*) (*le masque, un tableau, la tristesse, des projets*)

**et**  
**SI** ce nom ne peut pas varier en genre, c'est-à-dire que son genre est fixe (Je ne peux pas dire : *\*la masque.*),

**ALORS**, c'est un nom inanimé.

## LE NOM HUMAIN ET LE NOM NON HUMAIN

**SI** le nom désigne une personne (*Alex, un Canadien, l'épicière*),

**ALORS**, c'est un nom humain.

**SI** le nom désigne un animal ou une chose (*Quel désastre !, ce serpent, la joie*),

**ALORS**, c'est un nom non humain.

1. Pour les êtres humains, le genre est déterminé par le sexe de la personne. Dans le cas des animaux, certains ont un genre en rapport avec le sexe de l'animal (*coq → poule, ours → ourse*) alors que la majorité est désignée par un nom qui a un seul genre, tantôt masculin (*saumon, hippopotame, serpent, etc.*), tantôt féminin (*couleuvre, girafe, souris, etc.*).

## LE NOM COMPTABLE ET LE NOM NON COMPTABLE

**SI** le nom désigne des êtres ou des choses que l'on peut compter (*feuille, oiseau, projet*)  
**et**  
**SI** ce nom varie en nombre (*des feuilles, ces oiseaux, plusieurs projets*),

**ALORS**, c'est un nom comptable.

**SI** le nom désigne des choses que l'on ne peut pas compter (*éloquence, mélancolie, prudence*)

**et**  
**SI** ce nom ne varie pas en nombre (*\*des éloquences, \*les mélancolies, \*ces prudences*),

**ALORS**, c'est un nom non comptable.

Résumons

### LES SENS DU NOM

Types de noms	Morphologie	Exemples
Nom commun	forme simple forme complexe	ces <b>cahiers</b> le <b>porc-épic</b>
Nom propre	forme simple forme complexe	<b>Alex</b> <b>Marie-Josée</b>
Nom individuel	forme simple forme complexe	mon <b>ami</b> un <b>homme-grenouille</b>
Nom collectif	forme simple forme complexe	un <b>tas</b> un <b>sous-groupe</b>
Nom concret	forme simple forme complexe	cette <b>peinture</b> une <b>pomme de terre</b>
Nom abstrait	forme simple forme complexe	la <b>politesse</b> le <b>sans-gêne</b>
Nom animé	forme simple forme complexe	ton <b>perroquet</b> mes <b>grands-parents</b>
Nom inanimé	forme simple forme complexe	un <b>livre</b> des <b>coupe-papier</b>
Nom humain	forme simple forme complexe	un <b>athlète</b> <b>Marie-Andrée</b>
Nom non humain	forme simple forme complexe	plusieurs <b>bateaux</b> un <b>ver à soie</b>
Nom comptable	forme simple forme complexe	une <b>corvée</b> le <b>sous-officier</b>
Nom non comptable	forme simple forme complexe	le <b>calme</b> le <b>sang-froid</b>

Un nom possède simultanément plusieurs traits sémantiques.

*Table* : commun, individuel, concret, inanimé, non humain, comptable.

*Chien* : commun, individuel, concret, animé, non humain, comptable.

*Prudence* : commun, individuel, abstrait, inanimé, non humain, non comptable.

*Karine* : propre, individuel, concret, animé, humain, comptable.

## LA RÈGLE DE LA FORMATION DU FÉMININ DU NOM COMMUN

1 2 3 4 5

### RÈGLE

En général, on forme le féminin des noms **soit** en ajoutant un « e » au nom masculin, **soit** en modifiant la terminaison du nom masculin selon le tableau de la page suivante, **ou** en conservant la forme masculine, précédée d'un déterminant féminin (pour les noms ayant les deux genres).

Nom au masculin

↓  
+  
« e »

Nom au féminin

ou

Nom au masculin

↓  
terminaison modifiée  
ou  
terminaison non modifiée

Nom au féminin

### PROCÉDURE pour former le féminin d'un nom commun

Quand je dois mettre un nom commun au féminin :

**Exemples :**

j'ajoute un « e » au nom masculin

*une (avocat), une (député)*  
*avocat + « e » → avocate*  
*député + « e » → députée*  
**une avocate**  
**une députée**

**ou** je modifie la terminaison du nom masculin selon le tableau de la page suivante,

*une (policier)*  
terminaison « -er » → « -ère »  
*policier → policière*  
*une (cascadeur)*  
terminaison « -eur » → « -euse »  
*cascadeur → cascadeuse*  
**une policière**  
**une cascadeuse**

**ou** je laisse le nom tel quel s'il a les deux genres. Je peux le faire précéder d'un déterminant féminin selon le contexte.

*(partenaire)*  
*partenaire : a les deux genres*  
**un/une partenaire**

Terminaisons au masculin	Terminaisons au féminin	Exemples	Exceptions
eau	▶ <b>elle</b> (double l + e)	<i>jumeau / jumelle</i>	
el	▶ <b>elle</b> (double l + e)	<i>criminel / criminelle</i>	
en	▶ <b>enne</b> (double n + e)	<i>musicien / musicienne</i>	
on	▶ <b>onne</b> (double n + e)	<i>Breton / Bretonne</i>	
er	▶ <b>ère</b>	<i>boulangier / boulangère</i>	
et	▶ <b>ette</b> (double t + e)	<i>cadet / cadette</i>	
eur (dérivé d'un verbe)	▶ <b>euse</b>  ▶ <b>eresse</b>	<i>chanteur / chanteuse</i> <i>chasseur / chasseuse<sup>1</sup></i> <i>chercheur / chercheuse</i> <i>vendeur / vendeuse<sup>2</sup></i> <i>vengeur / vengeresse</i>	<i>exécuteur / exécutrice</i> <i>inspecteur / inspectrice</i> <i>inventeur / inventrice</i> <i>persécuteur / persécutrice</i>
teur (non dérivé d'un verbe)	▶ <b>trice</b>	<i>acteur / actrice</i> <i>instituteur / institutrice</i>	
x	▶ <b>se</b>	<i>époux / épouse</i>	<i>vieux / vieille</i>
f et p	▶ <b>ve</b>	<i>veuf / veuve</i> <i>loup / louve</i>	
c	▶ <b>que</b>	<i>Turc / Turque</i>	<i>Grec / Grecque</i>
e	▶ <b>esse</b> (double s + e)	<i>âne / ânesse</i> <i>hôte / hôtesse</i> <i>pauvre / pauvre</i>	
	Forme féminine différente	<i>bouc / chèvre</i> <i>coq / poule</i> <i>favori / favorite</i> <i>fil / fille</i> <i>frère / sœur</i> <i>monsieur / madame, etc.</i>	

**Remarque :** Les règles de formation du féminin du nom ressemblent beaucoup aux règles de formation du féminin de l'adjectif. (Voir la page 150.)

- fermier, chien* (noms) ▶ *fermière, chienne*
- léger, aérien* (adjectifs) ▶ *légère, aérienne*

1. Dans le langage poétique, *chasseur* devient *chasseresse*.  
 2. Dans la langue juridique, *vendeur, demandeur, défendeur* deviennent *venderesse, demanderesse, défenderesse*.

## NOMS AYANT LES DEUX GENRES

	Suffixe « -iste »	Suffixe « -logue »
<i>un / une élève</i>	<i>un / une chimiste</i>	<i>un / une neurologue</i>
<i>un / une partenaire</i>	<i>un / une dentiste</i>	<i>un / une psychologue</i>
<i>un / une enfant</i>	<i>un / une fleuriste</i>	<i>un / une urologue</i>

**Remarques :** • Certains noms ont un double genre et un sens différent selon qu'ils sont au masculin ou au féminin. Voici les principaux.

<i>un foudre</i> (tonneau)	<i>la foudre</i> (éclair, colère)
<i>un mode</i> (moyen)	<i>une mode</i> (manière de...)
<i>un moule</i> (forme, matrice)	<i>une moule</i> (mollusque)
<i>un solde</i> (rabais)	<i>une solde</i> (rémunération)

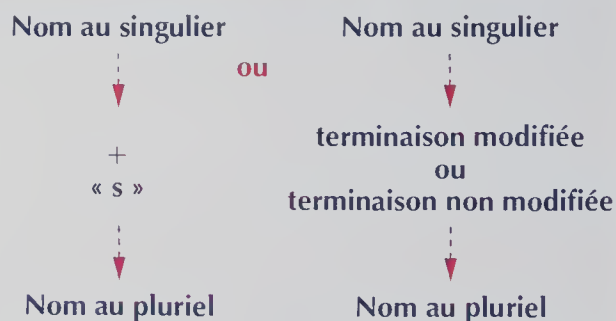
- Au singulier, les noms « amour », « délice » et « orgue » sont masculins : *un amour, un délice, un orgue*.
- Au pluriel, ils sont féminins : *de belles amours, des délices profondes, les grandes orgues*.
- Le mot « gens » est masculin pour les adjectifs qui sont à sa droite (*des gens heureux*). Il est féminin pour les adjectifs qui sont à sa gauche (*de bonnes gens*).

## LA RÈGLE DE LA FORMATION DU PLURIEL DU NOM COMMUN

1 2 3 4 5

### RÈGLE

En général, on forme le pluriel du nom commun en ajoutant un « s » au nom singulier **ou** en modifiant ou non la terminaison du nom singulier selon le tableau de la page suivante.





## PROCÉDURE pour former le pluriel d'un nom commun

Quand je dois mettre un nom commun au pluriel :

**Exemples :**

j'ajoute un « s » au nom singulier

*des (méthode), plusieurs (raisin)*  
*méthode + « s » → méthodes*  
*raisin + « s » → raisins*  
**des méthodes**  
**plusieurs raisins**

**ou** je modifie s'il y a lieu la terminaison du nom singulier selon le tableau ci-dessous.

*des (gâteau)*  
 terminaison « -eau » → + « x »  
*gâteau + « x » → gâteaux*  
*mes (journal)*  
 terminaison « -al » → « aux »  
*journal → journaux*  
**des gâteaux**  
**mes journaux**

Terminaisons au singulier	Terminaisons au pluriel	Exemples	Exceptions	
<b>ou</b> <sup>+</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	s (règle générale)	<i>trou / trous</i> <i>clou / clous</i>	<i>bijoux</i> <i>cailloux</i> <i>choux</i> <i>genoux</i>	<i>hiboux</i> <i>joux</i> <i>poux</i>
<b>ail</b> <sup>+</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	s (règle générale)	<i>chandail / chandails</i>	<i>baux</i> <i>coraux</i> <i>émaux</i> <i>soupiraux</i>	<i>travaux</i> <i>vantaux</i> <i>vitraux</i>
<b>s</b> <sup>•</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	Ne varie pas.	<i>tapis / tapis</i>		
<b>x</b> <sup>•</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	Ne varie pas.	<i>noix / noix</i>		
<b>z</b> <sup>•</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	Ne varie pas.	<i>nez / nez</i>		
<b>au</b> <sup>+</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	x	<i>matériau / matériaux</i>	<i>landaus</i>	<i>sarraus</i>
<b>eau</b> <sup>+</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	x	<i>radeau / radeaux</i>		
<b>eu</b> <sup>+</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	x	<i>jeu / jeux</i>	<i>bleus</i>	<i>pneus</i>
<b>al</b> <sup>+</sup> <sub>1 2 3 4 5</sub>	aux	<i>canal / canaux</i>	<i>bals</i> <i>cals</i> <i>carnavals</i> <i>cérémonials</i> <i>chacals</i>	<i>chorals</i> <i>festivals</i> <i>récitals</i> <i>régals</i>

ATTENTION ! Lorsque le nom fait partie d'un groupe prépositionnel (**GPrép**) complément du nom, on hésite souvent entre le singulier et le pluriel.

- - + •  
1 2 3 4 5

*Une maison de brique* ou *une maison de briques*? Les deux formes sont acceptées. À ce sujet, les grammairiens et grammairiennes ne nous offrent pas de réponse claire. Dans bien des cas, le sens peut nous indiquer si le **GPrép** prend la marque du pluriel (*une boîte à lettres, une réunion de parents, une faute de ponctuation*).

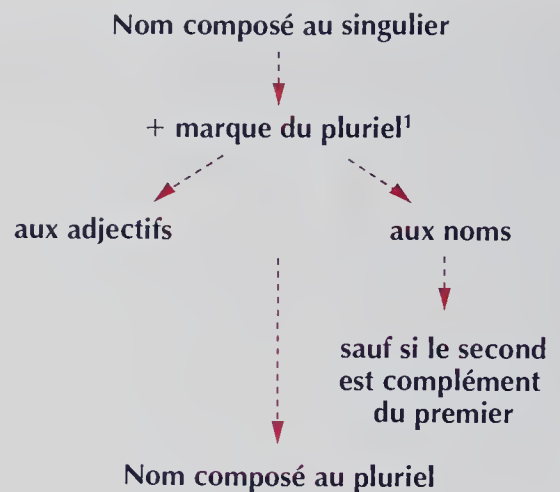
- Remarques :**
- Certains noms communs sont toujours au pluriel. C'est le cas de « alentours », « archives », « broussailles », « fiançailles », « mœurs », etc.
  - Certains noms ont deux pluriels. Voici les principaux.  
*aïeul* → *aïeuls* (grands-parents), *aïeux* (nos ancêtres)  
*œil* → *œils* (des œils-de-bœuf, des œils-de-chat),  
*yeux* (l'organe de la vue)  
*ciel* → *ciels* (des ciels de lit), *cieux* (voûte céleste)

## LA RÈGLE DE LA FORMATION DU PLURIEL DU NOM COMPOSÉ

- +  
1 2 3 4 5

### RÈGLE

On forme le pluriel du nom composé en ajoutant la marque du pluriel aux noms et aux adjectifs qui le composent, sauf quand le second nom est complément du premier. Les verbes, les prépositions, les pronoms, les adverbes et les mots d'origine étrangère restent invariables. (Voir les exemples à la page 116.)



1. À l'exception des verbes, des prépositions, des pronoms, des adverbes et des mots d'origine étrangère.

## PROCÉDURE pour former le pluriel d'un nom composé

Quand je dois mettre un nom composé au pluriel, je me demande à quelles classes appartiennent les mots qui le composent.

**Exemples :**

- 1** Si le nom est composé comme suit :  
adjectif + nom ou  
nom + adjectif,  
je donne la marque du pluriel à chacun.

*des basses-cours*  
*des coffres-forts*

- 2** Si le nom est composé comme suit :  
nom + nom,

a) et que le second nom est coordonné au premier, les deux noms prennent la marque du pluriel,

*des oiseaux-mouches*  
*des loups-garous*

b) et que le second nom est complément du premier (avec ou sans préposition), seul le premier nom prend la marque du pluriel.

*des timbres-poste*  
*des pommes de terre*  
*des cafés-crème*

- 3** Si le nom est composé comme suit :  
verbe + nom (complément direct),  
seul le nom peut prendre la marque du pluriel si le sens le permet.

*des casse-noisettes*  
*des lave-vaisselle*  
*des porte-serviettes*

- 4** Si le nom est composé comme suit :  
adverbe + nom  
ou  
préposition + nom,  
seul le nom prend la marque du pluriel.

*des haut-parleurs*  
*des nouveau-nés*  
*des contre-coups*

**Remarque :** Lorsque le premier mot d'un nom composé est « garde » :

- il se met au pluriel s'il désigne une personne (nom animé) ;
  - ▶ *des gardes-malades*  
*des gardes-chasses*  
(Tous les deux sont des gardiens.)
- il reste invariable s'il désigne un objet (nom inanimé).
  - ▶ *des garde-robes*  
(On ne peut parler d'un gardien de robes.)

Dans un nom composé, prennent la marque du pluriel	Exemples
les deux noms coordonnés	des <b>mots-pièges</b>
le nom + l'adjectif	des <b>cordons-bleus</b>
l'adjectif + le nom	des <b>libres-services</b>

Dans un nom composé, restent invariables	Exemples
le second nom (lorsqu'il est complément du premier nom)	des <b>coups d'œil</b>
le verbe	des <b>ouvre-boîtes</b>
la préposition	des <b>avant-gardes</b>
le pronom	des <b>on-dit</b>
l'adverbe	des <b>nouveau-nés</b>
les mots d'origine étrangère	des <b>curriculum vitæ</b> des <b>post-scriptum</b>

**Remarque :** Les exemples donnés ci-dessus observent les règles générales de la formation du pluriel du nom composé. Cependant, certains noms composés ne suivent pas ces règles (*des pur-sang, des week-ends, des terre-neuve*). En cas de doute, il faut consulter un dictionnaire.